

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 11 juin 2024
(Convocations du 4 juin 2024)

L'an deux mille vingt-quatre le onze juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est assemblé à la salle polyvalente sous la Présidence de M. Jean-Claude MESSAGER - Maire.

Étaient présents : Jean-Claude MESSAGER – Maire, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE, Véronique SIBILE, Jean-Pierre FLOQUET – Adjoint, Anne-Marie DELHAISE, Henri-Jean LISSE, Eliane RENAUD, Dominique TREHOU, Patrick DUSSART, Jean-Michel RAVIART, Nadège TANIÈRE, Jean-Pierre HUEZ, François MARTIN, Marie POLLET, Isabelle DECOBECQ, Sébastien DRAPPIER, Laurence BAISIER

Étaient excusés : Alexandre SCHNEIDER, Coralie DAELDYCK (qui a donné procuration à Jean-Claude Messenger), Sandrine CAILLEAU, Emmanuel TIRLEMONT (qui a donné procuration à Véronique SIBILE), Hermine DELESALLE

Marie Pollet a été désignée secrétaire de séance.

2024-23 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L.2121-15,
Vu le procès-verbal du conseil municipal en date du 9 avril 2024,
Entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré,
Le conseil municipal décide d'approuver, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil municipal du 9 avril 2024.

A la suite de la réunion de conseil municipal, six électeurs ont été tirés au sort à partir de la liste des électeurs de la Commune, conformément à l'arrêté préfectoral du 25 avril 2024, afin de constituer la liste préparatoire du jury criminel.



Le Maire

Jean-Claude MESSAGER